Programme de formation

16 octobre 2026

Promouvoir une agriculture durable sur son territoire

Point fort de cette formation

Des expert·es reconnu·es sur ces questions, une approche pragmatique et des retours d'expériences d'acteur·trices locaux expérimenté·es vous permettront de vous saisir de ce sujet et d'envisager des moyens d'actions opérationnels.

Objectif principal

Comprendre les enjeux du développement de l'agriculture durable sur son territoire afin d'en faire un levier stratégique pour son action.

-

Objectifs opérationnels

- Faire une comparaison coûts/avantages des agricultures conventionnelle et durable.
- Identifier les acteur·trices, les freins et les leviers contribuant au développement de l'agriculture biologique sur son territoire.
- Repérer les filières de valorisation et de développement de l'agriculture biologique.

-

-

Contenu

L'agriculture biologique et les autres alternatives à l'agriculture conventionnelle : pourquoi, comment ?

- L'impact des pesticides en termes sanitaires et environnementaux.
- Les rendements et le coût de l'agriculture biologique : combattre les idées reçues.
- Les alternatives complémentaires.

Les moyens d'action pour développer l'agriculture durable

- Rôle des collectivités locales et dispositifs existants.
- Les réseaux d'acteur·trices à l'appui des collectivités locales : le rôle de chacun•e.

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

- La question du foncier agricole.

Développer l’agriculture biologique sur son territoire

- Les conditions de réussite de la conversion.
- Les aides à la structuration des filières : les outils financiers et la question des marchés publics.
- Les débouchés : AMAP, restauration collective, filières/plate-forme …

Méthode pédagogique et pré-requis

- Alternance d’apports théoriques et de mises en pratique.
- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.
- Les stagiaires seront évalués en début et en fin de formation sur leur maîtrise de l'outil.

Intervenant·e

Expert·e reconnu·e sur les questions agricoles.

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription
.

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org